La FMH prend position

Dans ses deux articles précédents, l'association VEMS (Ethique et Médecine) affirme que la FMH soutient les HTA sans en informer la base comme il se doit. Le deuxième article s'intéresse plus particulièrement aux prétendues lacunes du dernier rapport du Swiss Medical Board. Des allégations que la FMH n'entend pas laisser sans réponse. C'est la raison pour laquelle elle donne son avis à ce sujet dans le présent article.

Christoph Bosshard^a, Esther Kraft^b

- a Membre du Comité central de la FMH, responsable du domaine Données, démographie et qualité (DDQ)
- b Responsable du département Données, démographie et qualité (DDQ)

Contexte

Conjointement avec la Conférence des Directeurs cantonaux de la Santé (CDS), l'Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM) et la Principauté du Liechtenstein, la FMH est membre du Swiss Medical Board. A ce titre, elle s'investit pour que les patientes et les patients puissent bénéficier d'une excellente prise en charge médicale. A cet égard, les HTA (Health Technology Assessments) visent à confronter les nouveaux traitements et les nouvelles technologies médicales aux méthodes et procédés qui font déjà leurs preuves aujourd'hui en médecine et à les comparer du point de vue de l'efficacité, de l'adéquation et de l'économicité. En plus des considérations économiques et médicales, il est bien évident que les aspects éthiques et juridiques entrent aussi en ligne de compte. Dans ce contexte, la FMH accorde également une attention particulière à la liberté thérapeutique du médecin qui, selon elle, est inaliénable.

La FMH a informé régulièrement et de manière transparente de ses activités dans le domaine des HTA, notamment en présentant son point de vue à différentes occasions. Les rapports du Swiss Medical Board sont quant à eux publiés de manière transparente dans le BMS et des brochures d'information à destination des patients sont élaborées en collaboration avec la Fédération suisse des patients.

Critique émise

La VEMS critique le récent rapport du Swiss Medical Board sur l'«Usage de la tomodensitométrie pour le diagnostic de la maladie coronarienne» qui, selon elle, présente d'importantes lacunes techniques. La VEMS pose la question de savoir si les sociétés de discipline médicale approuvent le rapport sous cette forme.

Position de la FMH

Associer les sociétés de discipline médicale aux travaux du Swiss Medical Board a toujours revêtu, et revêt encore aujourd'hui, une importance capitale pour la FMH. C'est pourquoi la FMH se met chaque année en rapport avec elles et les invite à lui communiquer les sujets qui, selon elles, devraient être traités

par le Swiss Medical Board. En particulier, elle leur demande de nommer un expert pour l'élaboration des rapports spécialisés. Lors de leur choix, les sociétés de discipline veillent à solliciter un expert qui rallie le plus grand nombre afin de garantir la prise en compte de leur expertise dans les rapports du Swiss Medical Board. C'est cette même procédure qui a été appliquée aux rapports déjà publiés.

Pour la FMH et le Swiss Medical Board, il ne fait aucun doute que ces rapports suscitent régulièrement la discussion. C'est aussi la raison pour laquelle la FMH prend très au sérieux les critiques de fond ainsi que les retours d'information auxquels elle accorde toute l'attention requise et qui sont analysés avec le secrétariat du Swiss Medical Board.

C'est ainsi que le 20 mars 2013, après s'être penchés sur les critiques de fond formulées par la VEMS, la FMH et le Swiss Medical Board ont lancé une

Sociétés de discipline médicale impliquées dans la post-publication review

Rapport 1: Thérapie chirurgicale des métastases hépatiques d'un cancer colorectal

- Société suisse de radio-oncologie**
- Société suisse de gastroentérologie*
- Société suisse de chirurgie**
- Société suisse d'oncologie médicale*
- Société suisse de médecine générale**
- Société suisse de médecine interne générale *

Rapport 2: Usage de la tomodensitométrie pour le diagnostic de la maladie coronarienne

- Société suisse de cardiologie*
- Société suisse de radiologie*
- Société suisse de médecine générale **
- Société suisse de médecine interne générale *
- Société suisse de chirurgie **
- Société suisse de chirurgie cardiaque et vasculaire thoracique **
- * Réponse reçue suite à la post-publication review; état au 23 mai 2013
- ** Aucune réponse reçue suite à la post-publication review; état au 23 mai 2013

Correspondance: FMH / DDQ Elfenstrasse 18 CH-3000 Berne 15 Tél. 031 359 11 11 Fax 031 359 11 12

ddq[at]fmh.ch



post-publication review auprès des sociétés de discipline concernées par les deux rapports incriminés.

Résultat

Les retours reçus suite à la post-publication review montrent clairement et sans équivoque que la plupart des sociétés de discipline ne partagent pas les critiques exprimées par la VEMS ou qu'elles reconnaissent les rapports du Swiss Medical Board. Les sociétés concernées ne confirment pas les critiques sur la trajectoire du patient ni celles sur les bases d'appréciation erronées sur lesquelles reposerait le rapport «Usage de la tomodensitométrie pour le diagnostic de la maladie coronarienne». Au contraire, le rapport bénéficie du soutien des sociétés concernées. L'une d'entre elles s'est manifestée auprès de la FMH

pour davantage de transparence à l'égard des médecins et des patients. Ainsi, elle contribue à ce que toutes et tous bénéficient d'un accès équitable à des soins de qualité et financièrement abordable. La post-publication review a montré que la FMH est sur la bonne voie. Les propositions et les retours sur le contenu font l'objet de discussions dans le cadre du Swiss Medical Board; et le cas échéant, ils sont mis en œuvre. Il est important d'avoir des discussions ciblées et constructives qui mènent à des solutions. La polémique et les actions individuelles sont inutiles, et dans la mesure du possible, il faut les éviter. Au sein du Swiss Medical Board et dans toutes ses activités en lien avec les HTA, la FMH continuera d'œuvrer en faveur d'une participation active des sociétés de discipline, et ainsi pour une réflexion consolidée

La plupart des sociétés de discipline ne partagent pas les critiques exprimées par la VEMS.

pour ne pas prendre part à la *review*. En revanche, elle souhaite formuler sa propre prise de position car elle n'est d'accord ni avec la méthode employée dans le rapport ni avec le fond. Nous n'avons reçu aucune autre remarque concernant le contenu du rapport.

Conclusion

Les allégations de la VEMS concernant ces prétendues lacunes de fond perdent ainsi de leur contenu. Au sein du Swiss Medical Board mais aussi dans toutes ses activités supplémentaires dans le domaine des HTA, la FMH s'engage en faveur de l'amélioration de la qualité des traitements médicaux ainsi que et compréhensible, qui reflète l'opinion de ses membres, afin de pouvoir également poursuivre la discussion en dehors du corps médical.

Articles interactifs



Vous souhaitez commenter cet article? Il vous suffit pour cela d'utiliser la fonction «Ajouter un commentaire» dans la version en ligne. Vous pouvez également consulter les remarques de vos confrères sous: www.bullmed.ch/numero-actuel/articles-interactifs/